

## Une Francophonie plurielle: Le cas d'Israël

Eliezer Ben-Rafael  
Université de Tel-Aviv

Miriam Ben-Rafael  
Chercheur indépendant

### 1. Introduction

Cet article analyse la présence du français en Israël, dans des contextes sociolinguistiques et sociologiques particuliers. Il montre que si elles renvoient au même code, les diverses pratiques n'ont pas ou n'ont que peu de connexions entre elles. Cette diversité est le fruit de plusieurs facteurs distincts de développement linguistique qui n'influencent pas nécessairement les mêmes contextes sociaux dans des mesures identiques. Quatre modèles distincts de francophonie seront mis en évidence comme caractéristiques de la société israélienne. Deux de ces modèles sont liés à des phénomènes de migration; un troisième est rattaché à la mondialisation des sociétés; un quatrième modèle découle à la fois de la migration et de la mondialisation.

Le premier modèle est celui que l'on peut qualifier de « français vernaculaire ». Il concerne les immigrants de classes défavorisées (en Afrique du nord) qui, en arrivant dans leur société-cible (Israël), se sont regroupés en communautés marquées par la précarité. Leur langue (le français), de prime abord vernaculaire (Boudras-Chapon 2008), n'a pu offrir qu'une faible résistance à la langue dominante (l'hébreu) qui s'est imposée dans le processus d'insertion. Dans les premières phases de l'acquisition de la langue dominante, le bilinguisme fonctionnait sur un mode additif; au fil des années, il s'est commué en modèle soustractif.

Un deuxième modèle regroupe les immigrants de même origine que les premiers et des immigrants francophones d'autres pays. Ces derniers constituaient au départ un groupe instruit de classe moyenne pour qui la langue originale était à la fois d'utilisation quotidienne et de culture. En s'insérant dans la classe moyenne de la société-cible, ces éléments ont préservé leur langue d'origine comme marqueur de distinction, ne serait-ce qu'à leurs yeux, tout en acquérant la langue dominante. La langue d'origine ne s'est maintenue que dans le domaine des rapports informels et son transfert à la génération des enfants n'a pas été garanti. De surcroît, au contact de la langue dominante, elle a évolué vers une forme hybride, le « franbreu », qui rappelle ce qui s'est passé avec d'autres langues comme par exemple avec l'anglais avec la formation du « Hebrish » (Olshtain, Blum-Kulka 1989).

Un troisième modèle est en relation avec l'évolution actuelle selon laquelle les langues de diffusion large sont devenues des ressources valorisées attractives pour les apprenants. Cependant, leur attitude à l'égard de ces ressources est surtout instrumentale et ne

concerne pas, ou peu, leurs substrats culturels. En outre, la langue-souche influence la langue-cible et ce code qui peut être désigné comme « interlangue » illustre à son tour une forme de présence de cette langue dans la société, en l'occurrence le français (voir Selinker 1992).

Un quatrième modèle ramène à l'immigration qu'il situe néanmoins dans le contexte actuel. L'ère contemporaine est marquée par les facilités de communication, de transport et de relations transnationales; l'immigration aussi intègre de nouveaux paramètres: elle n'est plus synonyme de rupture avec un passé et un ailleurs. Elle offre de nouveaux types de communautés et de comportements linguistiques. Israël fait l'expérience de cette francophonie particulière qui sera analysée comme un « français transnational » (voir Glick Schiller et al. 1992).

Ces modèles sont autant de développements possibles pour une langue dominante qui devient minoritaire dans un contexte sociétal nouveau. Plus spécifiquement, une diversité de développements s'offre à la francophonie dans une société qui n'est pas francophone. Le développement qui suit analyse ces différents modèles. La conclusion considère la mesure dans laquelle ils peuvent être associés comme relevant de la présence du français, dans le sens le plus large du terme, dans la société israélienne.

## **2. Le cas du français**

Une partie importante de la population israélienne connaît le français ou en possède une certaine connaissance. Des enquêtes menées dans les années 1990 (Ambassade 1995) ont montré que plus d'un cinquième des adultes israéliens avaient au moins quelque connaissance du français. Parmi cette population, 250 000 à 300 000 personnes pouvaient être considérées comme « francophones ». Malgré tout, ces personnes n'étaient pas représentatives de l'histoire institutionnelle du français en Israël qui débuta avec la création, en 1880, de la première école agricole du pays, Mikvé Israël, par l'Alliance Israélite Universelle (AIU). Cet établissement imposa le français comme langue d'enseignement – comme d'ailleurs les autres écoles créées plus tard par l'AIU (Mendelson éd. 2002). En outre, le français était la langue de l'Administration Rothschild (Yad Ha-Nadiv) pour la colonisation juive, tout comme celle de certains groupes de la vieille communauté sépharade de Jérusalem. Aujourd'hui ne subsistent plus que de minces traces de cette présence du français parmi lesquelles son enseignement comme langue étrangère optionnelle dans les lycées israéliens. Depuis 2007, un programme bilingue prépare également les élèves à un baccalauréat français/hébreu dans un lycée franco-israélien sur le campus de Mikvé Israël. Il faut également prendre en compte l'activité dispersée de certaines organisations qui ne dépendent pas des institutions nationales: l'École française biblique et archéologique, les écoles rattachées au Collège Saint-Joseph, l'Institut français de Tel-Aviv de l'Ambassade de France ou le Centre de recherche français de Jérusalem.

Cependant, cette description ne fait qu'effleurer les aspects les plus intéressants de l'évolution sociolinguistique et sociologique de la francophonie en Israël et de sa pluralité. Le français, en fait, a affirmé une présence importante – pas toujours reconnue – dès la

phase cruciale du développement de cette société. Une immigration de masse suivit la création de l'État (1948) dont la population a quasiment triplé en moins de deux décennies avec l'arrivée de plus de 200 000 immigrants d'Afrique du Nord et des dizaines de milliers des Balkans et du Moyen-Orient. Beaucoup parmi ces immigrants étaient francophones – le français étant pour eux soit la première langue soit une deuxième qu'ils contrôlaient. C'est depuis lors que la présence du français est devenue démographiquement significative. Plus tard, la globalisation qui touchera Israël comme d'autres nations et des vagues d'immigration ultérieures contribueront également à asseoir l'importance du français dans divers milieux.

L'analyse s'appuie sur une série de travaux menés à partir des années 1980 jusqu'à récemment et portant sur les francophones d'Israël. Certains d'entre eux ont abordé le sujet d'un point de vue sociologique<sup>1</sup>, d'autres dans une perspective sociolinguistique<sup>2</sup>. Les différents modèles sont considérés avec, pour chacun, les milieux concernés et leurs pratiques linguistiques. Abordés séparément, ils offrent un tableau incohérent; en revanche, quand ils sont appréhendés dans leur ensemble, le panorama est éloquent et révélateur de la présence plurielle illustrée par le français dans cette société non francophone.

Cette analyse considérera d'abord le français *vernaculaire ethnoculturel* des milieux populaires, puis le français tel qu'il se développa dans les milieux francophones de classe moyenne où, sous l'influence de l'hébreu, il évolue en ce qui est décrit ici comme *franbreu*. En traçant alors quelques traits caractéristiques de ce français, on révèle que ceux qui l'étudient en partant de l'hébreu ont créé en quelque sorte une nouvelle *interlangue*. Enfin sera considéré le modèle de *diaspora transnationale* illustré par les immigrants francophones arrivant en Israël depuis les années 1990.

En raison des contraintes éditoriales, cette présentation restera succincte et renverra le lecteur aux références citées pour de plus amples détails.

### 3. Le français ethnoculturel

#### 3.1. La dimension socioculturelle

Durant les années 1950 et 1960, un grand nombre de personnes en provenance d'Afrique du Nord ont immigré en Israël (E. Ben-Rafael, Sharot 1991). Le français leur était familier pour diverses raisons: leur éducation, leur statut social et leur origine urbaine ou rurale. Pour les immigrants d'éducation supérieure ou secondaire de statut social moyen ou élevé et ayant vécu dans les grandes villes, le français était la langue quotidienne et de culture – même si subsistaient des accents caractéristiques et des éléments judéo-arabes et arabes signalant leur appartenance au judaïsme nord-africain. Ceux, en revanche, qui n'avaient reçu qu'une éducation primaire, venus de couches sociales populaires et originaires de

1 Voir dans la liste des références: E. Ben-Rafael, Y. Sternberg 2009; E. Ben-Rafael, A. Goroszeiskaya 1999; E. Ben-Rafael 1993; E. Ben-Rafael, F. Levy 1991; E. Ben-Rafael, R. Herzlich, M. Freund 1990; E. Ben-Rafael, L. Gani, R. Herzlich 1989; E. Ben-Rafael, L. Gani, R. Herzlich, J.P. Van Deth 1985.

2 Voir dans la liste des références: M. Ben-Rafael 1989; 1994; 2001a, 2001b; 2002, 2003, 2004.

petites localités, parlaient le plus souvent le judéo-arabe. Ce vernaculaire véhiculait des éléments révélateurs de la présence coloniale française. Entre ces deux extrêmes, certains parlaient une langue où se mêlaient des éléments de français et des vernaculaires locaux.

Les immigrants qui ne faisaient pas partie des classes moyennes au départ se sont généralement regroupés en communautés dont le niveau socio-économique était celui des couches défavorisées de la société (Smooha 1972). Comme d'autres groupes tels que les immigrants yéménites, kurdes ou libyens qui ont connu une expérience analogue, ces Nord-Africains ont eu, de la même manière, tendance à reproduire dans un esprit traditionnel des modèles de vie communautaires coutumiers: la fréquentation de synagogues ethniques, les pèlerinages sur les tombes d'hommes vénérés, les festivals et les rituels de mariage. Malgré cet attachement à la tradition, le nouvel environnement israélien devait peser de tout son poids sur cette population par le système scolaire, le service militaire, les opportunités de nouvelles occupations et les attraits d'une société de consommation.

L'influence majeure a été l'acquisition de l'hébreu et sa pratique dans la vie sociale, le passage à l'hébreu moderne étant légitimé par le fait qu'il s'agissait de la langue de la Bible commune à tous les héritages judaïques. Malgré tout, l'adoption de l'hébreu n'impliquait pas l'abandon immédiat et total du judéo-arabe ou du français populaire. Beaucoup parmi les Nord-Africains immigrés de deuxième génération ont ainsi pu hériter de leurs parents et préserver à leur tour la connaissance des codes. Certains ont même conservé les accents originaux et vont jusqu'à introduire des éléments lexicaux caractéristiques dans leur pratique de l'hébreu (Hofman, Fisherman 1972).

Une étude réalisée à la fin des années 1980 dans un quartier marocain populaire de Bat-Yam, une ville de 130 000 habitants au sud de Tel-Aviv, a confirmé que le français était encore une langue vivante à cette époque, largement pratiquée par les personnes d'un certain âge (E. Ben-Rafael 1994). Ce français comprenait des expressions judéo-arabes et de nombreux emprunts hébreux et les personnes passaient aisément d'une langue à l'autre. En 2010, d'autres travaux ont montré que cette atmosphère tant soit peu française avait pratiquement disparu depuis lors, les habitants de Bat-Yam utilisant généralement l'hébreu en famille ou dans les lieux de rencontre. La langue étrangère qui a le plus cours actuellement est le russe, à Bat-Yam comme dans tout Israël, conséquence de l'immigration russophone massive des années 1990.

Malgré tout dans quelques localités de la périphérie, le français et le judéo-arabe se sont maintenus plus tardivement chez les anciens immigrants d'Afrique du Nord. A titre d'illustration est mentionnée dans ce qui suit une étude conduite dans une de ces localités durant les années 1970 et 1980 (E. Ben-Rafael 1994). Elle décrit ce qu'était alors cette francophonie qui pratiquement n'est plus aujourd'hui en Israël qu'un souvenir.

### *3.2. La pratique vernaculaire du français*

L'étude a porté sur les résidents d'origine marocaine de Dimona, une petite ville de 25 000 habitants dans le désert du Negev (à mi-chemin entre la Mer Morte et Beer Sheva), où la

majorité de la population appartenait aux couches sociales défavorisées. À l'époque de l'enquête, les immigrés marocains et leurs descendants représentaient près de 65 % de la population et menaient une vie sociale essentiellement localisée autour des synagogues et des centres culturels ethniques aménagés par la municipalité. Cette ethnicité s'exprimait également dans les *Hilulot* (fêtes rituelles à la mémoire d'hommes vénérés) qui y étaient – et qui y sont encore – très populaires. Le judéo-arabe marocain était encore familier aux vieux Marocains de Dimona. Pour autant, il n'était pas incompatible avec le statut de l'hébreu qui était la langue publique majoritaire et de ce fait celle des personnes d'âge moyen et des jeunes générations. Ce judéo-arabe était encore familier aux jeunes de la troisième génération qui appréciaient les films et les cassettes-vidéo arabes. Par ailleurs, certains jeunes adultes avaient adopté un style de vie ultra-orthodoxe. Ils avaient rejoint une école rabbinique (*yeshiva*) et avaient tendance à valoriser la langue de l'ancienne génération.

C'est dans ce contexte que le français a lui aussi joué un rôle parmi les habitants d'âge moyen originaires des grandes villes du Maroc où cette langue était prédominante. Au moment de la recherche, les personnes de ce groupe lisaient encore des livres et des magazines français mais la plupart s'exprimaient souvent dans un français approximatif où se mêlaient de nombreux éléments arabes, judéo-arabes et hébreu –expressions affectives, insultes, noms d'aliments et d'objets courants. Mendelson (2009) souligne que, grâce à l'insertion de ces éléments, le français des Juifs d'Afrique du Nord est devenu une véritable langue juive qui illustre le processus d'hybridation dont parle Chetrit (2009). À titre d'exemples, le tableau 1 propose quelques traits caractéristiques de cette parlance (voir Ben-Rafael 1994).

**Tableau 1: Exemples de traits caractéristiques du français parlé par les Juifs nord-africains**

<ul style="list-style-type: none"><li>. Utilisation fréquente de la forme d'adresse familière « tu » au lieu de la forme respectueuse « vous »</li><li>. Utilisation de l'expression « mon frère » ou « ma sœur » pour s'adresser à quiconque, y compris des personnes étrangères</li><li>. Fréquence des insultes faisant référence aux parents du protagoniste: « ta mère » ou « ton père »</li><li>. Référence en termes dérogatoires à la « race » du protagoniste: « p... de ta race »</li></ul>
---

Par ailleurs parmi les enquêtés, certains étaient convaincus que leur allégeance au français leur permettait d'affirmer leur appartenance à la culture européenne : « Nous sommes des Occidentaux pas des Orientaux puisque nous venons d'un pays où la culture et la langue françaises ont été dominantes. Maghreb, de toute façon, signifie Ouest en arabe. »

Il semble toutefois que cette francophonie avait tendance à s'essouffler plus facilement au sein de la jeune génération de Dimona que le judéo-arabe marocain qui pourtant semblait également en perte de vitesse. Quoi qu'il en soit, l'hébreu qui avait cours dans cette ville comportait de nombreux termes français et arabes. Il était d'ailleurs tout à fait significatif d'entendre des habitants de Dimona ayant un minimum de connaissances de la langue française parler l'hébreu avec un accent franco-marocain prononcé.

Indubitablement, l'hébreu était déjà la langue principale, sinon unique, de la vie quotidienne. La langue étrangère étudiée était toujours l'anglais et non le français. Il en a résulté une attrition sinon un oubli presque total du français chez de nombreux jeunes. Ainsi lors d'un récent colloque tenu en France (« Judaïsme au pluriel », Toulouse, 25-29 octobre 2010) où le français était la langue utilisée, un des invités, un chercheur israélien d'origine marocaine, donna sa conférence en anglais. Il prit soin de s'en excuser en expliquant que tout le français qui lui restait en mémoire, il l'avait acquis avant l'âge de cinq ans, soit avant son immigration en Israël – en dépit de son prénom (André) indiscutablement français que lui avaient donné ses parents.

En bref, les exemples de Bat-Yam et de Dimona montrent que le français a difficilement survécu chez les Juifs nord-africains et leurs descendants qui appartenaient à des strates sociales défavorisées. En revanche, le sort du français fut fort différent chez les immigrants de la même origine qui, arrivés dans le pays avec des ressources culturelles et matérielles, ont pu, de ce fait, accéder facilement à la classe moyenne. Ce français-là a connu un parcours semblable à celui des immigrants francophones de statut social analogue qui arrivèrent d'autres pays.

#### 4. Le franbreu

##### 4.1. *La dimension socioculturelle*

Les immigrants nord-africains issus de milieux privilégiés ont été immergés dans la culture française durant des décennies. Ils ont, pour la plupart, acquis le français dans les écoles de l'AIU (Chouraqui 1965). En Israël, ils ont appris l'hébreu et se sont facilement intégrés à la classe moyenne. Cependant, le français est resté à leur yeux un marqueur essentiel de distinction qu'ils se sont efforcés de préserver. Ils se sont confondus avec ces immigrants, moins nombreux, de France ou d'autres pays francophones pour qui le français était également la première langue. En outre, on peut aussi considérer ici les immigrants originaires des Balkans ou du Moyen-Orient qui avaient adopté le français comme seconde langue – après la langue dominante de leurs pays d'origine respectifs – à une époque où il jouissait un peu partout du prestige de langue culturelle par excellence. Ces immigrants, qui avaient été eux aussi souvent scolarisés par l'AIU, considéraient leur maîtrise du français comme une source de statut distinctif.

Cependant en Israël dans les années 1950-1970, une idéologie dominante avait érigé l'adoption de l'hébreu en exigence impérative. Tous les immigrants, francophones ou non, étaient requis d'abandonner leur identité culturelle et leur langue originelle pour s'intégrer rapidement à leur nouvelle nation (Myhill 2006; M. Ben-Rafael 2001*a*). S'exprimer dans les langues d'origine en public faisait l'objet de critiques acerbes. Ces pressions de l'environnement s'exerçaient essentiellement sur la personne de la classe moyenne qui s'insérait dans un milieu nouveau. Les individus issus de communautés d'immigrants de couches défavorisées étaient moins directement exposés aux exigences de l'*establishment*. Par contre dans la classe moyenne, utiliser une autre langue que l'hébreu pour parler aux

enfants – en particulier – était loin d’être évident, la tendance prédominante étant de former une jeune génération « parlant l’hébreu ».

Toutefois, ces pressions ne purent empêcher les francophones, comme les locuteurs d’autres langues, d’utiliser leurs codes d’origine ne fût-ce qu’entre conjoints et amis ou encore dans leurs lectures et autres activités culturelles<sup>3</sup>. L’apprentissage rapide de l’hébreu et son utilisation généralisée devaient cependant influencer ces langues devenues minoritaires pratiquées dans des domaines limités. Le poids de cette situation sur les personnes concernées fit l’objet d’une recherche rétroactive effectuée auprès de personnes qui avaient immigré en Israël dans les années 1950-1960 (M. Ben-Rafael, Schmid 2007). Ces enquêtes décrivent les motivations qui les avaient entraînés à immigrer et les défis linguistiques qu’ils durent relever. Ils rejoignirent un kibboutz (village collectif), c’est-à-dire un cadre de vie parmi les plus rigoureux, à l’époque, du point de vue idéologique. Ces sujets furent interviewés en français sur la base d’un questionnaire ouvert et leurs témoignages sont révélateurs.

Ces personnes sont arrivées au kibboutz en provenance de France ou d’Afrique du Nord; pour expliquer les motifs de leur immigration, elles évoquent la Shoah qui les avait incitées à s’identifier au projet sioniste ainsi que leurs aspirations socialistes qui les ont conduites au kibboutz. Avec le temps, racontent-elles, d’énormes changements ont littéralement transformé le kibboutz; malgré tout, l’hébreu est resté un élément dominant que les enquêtés continuent d’ailleurs à partager et qu’ils pratiquent toujours presque exclusivement avec leurs enfants et leurs petits-enfants. Jusqu’aux mots de tendresse comme *hamudi*/chéri, *matok cheli*/mon petit chou et bien d’autres qui sont exprimés en hébreu.

Les enquêtés sont pleinement conscients que ces pratiques ont à la longue entaché leur maîtrise du français. Ils déplorent leur rupture avec l’évolution contemporaine du français courant et partagent un sentiment de perte linguistique. Ils avouent aussi avoir souvent du mal à s’exprimer et à retrouver les mots appropriés pour traduire des idées. Ils manquent de confiance linguistique lorsqu’ils conversent avec des francophones non-hébreophones. Ils sont encore et toujours persuadés qu’il est impératif de parler l’hébreu pour maintenir leur identité israélienne mais rétrospectivement ils regrettent de ne pas avoir transmis le français à leurs enfants. Ils considèrent comme un échec de n’avoir pu concilier leur aspiration à devenir pleinement hébreophones avec la préservation du capital linguistique que représente la maîtrise du français.

En outre, selon les enquêtés, il est indiscutable que leur français s’est modifié sous l’influence de plus en plus prégnante de l’hébreu dans leur activité langagière. Ce sont ces influences et leurs empreintes sur le développement du français qui ont engendré le *franbren*.

#### 4.2. Un nouveau code

---

3 On peut penser, par exemple, à la fréquentation des activités offertes par les services culturels de l’ambassade de France à Tel-Aviv (séances de cinéma, bibliothèque, expositions etc.).

Le franbreu est un code dynamique qui est le produit du contact français-hébreu dans la vie courante. Cette variété orale ne porte pas atteinte à la qualité de l'expression des locuteurs en français standard<sup>4</sup> dans le domaine culturel. Dans la pratique orale, le franbreu s'exprime dans le lexique, la syntaxe et la morphologie. Les recherches sur les contacts de langue en général ont révélé une variété de modèles (Grosjean 1982; Romaine 1989; Gardner-Chloros 2009). La littérature parle d'interférences, de calques, d'emprunts lexicaux, de *codeswitching*, de simplification, d'attrition et d'innovations grammaticales et lexicales. Ces modèles caractérisent les langues qui de majoritaires deviennent minoritaires dans de nouvelles circonstances (Jacobson 1998; 2001; Bentahila 1983; Meyers Scotton 1991). C'est dans cette optique que des travaux (M. Ben-Rafael 2001a, 2001b) ont examiné le français d'anciens immigrants francophones de classe moyenne (n = 150). Ils ont montré que le franbreu (FrB) est une bonne illustration des tendances universelles relevées dans les situations de contacts de langues en général ainsi que des particularités de la langue française dans de telles situations.

Le franbreu n'est qu'un exemple parmi d'autres d'hybridation linguistique relevé en Israël. La recherche a montré l'influence de l'hébreu sur l'anglais (Olshtain, Blum-Kulka 1989), l'espagnol (Berk-Seligson 1986), l'arabe (Koplewitz 1990) et l'allemand (Fishman, Kressel 1974) ainsi que l'influence de nombreuses langues sur le français en situation de contact (Pergnier éd. 1988) – par exemple, l'anglais au Québec ou au Welland (Moujon et Beniac 1989), le flamand en Belgique (Witte, Beatens Beardsmore eds. 1987), l'arabe au Maroc (Bentahila 1983) ou l'alsacien en Alsace (Tabouret-Keller 1985).

Les recherches sur le franbreu ont mis au jour une répétition de phénomènes connus dans les études de contact de langues. On remarque ainsi la fréquence élevée des *codeswitchings* (CS) entre français et hébreu qui vont de l'insertion en français d'une unité en hébreu ou emprunt (CSU), à celle de longs segments en hébreu (CSS). Comme en fait part la littérature (Pergnier éd. 1988), les noms constituent la grande majorité des emprunts suivis par les phatiques et les adverbes; les adjectifs, les conjonctions et les verbes sont moins nombreux. Les emprunts communautaires sont plus fréquents que ceux qui répondent à des préférences individuelles. En outre, la plupart des emprunts sont des substituts à des termes équivalents en français ou bien viennent combler l'absence de termes appropriés dans cette langue.

Certains CSU peuvent alterner avec leurs équivalents français mais d'autres n'alternent jamais au risque de perdre leur signification exacte dans la traduction littérale. « Mariage » et « *khatuna* » (mariage) peuvent être utilisés en alternance, mais « *khupa* » (cérémonie de mariage) est spécifique à l'hébreu. On utilise indifféremment « *memchala* » ou « gouvernement » mais seulement « *kenèsèt* » (parlement). En général, les CSU-noms concernent surtout la sphère publique (voir tableau 2).

---

4 Depuis ces deux dernières décennies, le développement des médias, les facilités d'information et de communication offertes sur la toile, et les progrès de la télévision par câble et satellite ont accru pour beaucoup cette compétence en français standard et contemporain dans le domaine de la consommation culturelle.

Les emprunts structurent aussi le discours de sujets spécifiques tels que la religion, l'immigration ou la politique. Même lorsque l'emprunt est traduisible en français, le locuteur préfère employer des termes en hébreu; il choisira « *morim* » pour instituteurs, « *misrad habriut* » pour ministère de la Santé.

Les *codeswitchings* ont des rôles très variés dans la conversation. Ils viennent, par exemple, exprimer les sentiments personnels; ce sont souvent des marqueurs subjectifs et identitaires (voir tableau 3). Ils facilitent des développements discursifs et des juxtapositions rhétoriques; ils marquent des tournants dans le discours et signalent des rapports de discours indirect. Des *codeswitchings* apparaissent également dans des structures formelles, des expressions idiomatiques ou des formules de félicitations. Dans l'ensemble, ces passages en franbreu d'une langue à l'autre se font naturellement et les *codeswitchings* (CSU et CCS) n'entravent pas la fluidité de la parole.

**Tableau 2: Exemple de CS se rapportant à différents contextes**

CSU: au kibbutz		CSU: institutions publiques et fonctions	
<i>kbavérim</i>	membres du kibbutz	<i>kbaver knèsèt</i>	membre du parlement
<i>aséfot</i>	assemblées	<i>avoda</i>	parti socialiste
<i>vaadot</i>	comités	<i>kupat kbolim</i>	mutuelle santé
<i>arvut adadit</i>	aide communautaire	<i>machkanta</i>	hypothèque
<i>garin</i>	groupe de pionniers	<i>bituakh léumi</i>	sécurité sociale
<i>tnua</i>	mouvement de jeunes	<i>pardès</i>	orangerie
Expressions d'émotions		<i>mifalim</i>	usines
<i>tsarot</i>	soucis	<i>pkida</i>	secrétaire
<i>mesubakh</i>	compliqué	<i>ganènèt</i>	jardinière d'enfants
<i>jafé meod</i>	très bien	<i>ozèrèt bajit</i>	femme de ménage
<i>chalem im atsmi</i>	je me sens bien	<i>tafkid</i>	rôle
<i>guch zar</i>	étranger	<i>akbrai</i>	responsable
<i>le mazalenu</i>	pour notre chance	<i>atsmai</i>	indépendant

Concernant le lexique, le franbreu comporte des déviations du français standard. Les interférences lexicales et les calques sont nombreux (voir exemple 1, tableau 3) tandis qu'on constate une tendance à la réduction sémantique des termes français, véritables calques de leurs équivalents hébreux (exemples 2 et 3, tableau 3). Bien des phatiques sont également des calques; les confusions lexicales ne sont pas rares; des mots passe-partout comme « truc », « machin » ou « chose » se substituent aux termes français problématiques. Le verbe « faire » est particulièrement populaire et prend la place de termes plus précis mais oubliés par le locuteur; les répétitions lexicales sont abondantes. Parallèlement, on note une

tendance pour les innovations lexicales; de nouveaux verbes apparaissent qui combinent des radicaux hébreux et des suffixes français (avec une priorité accordée au premier groupe français) (voir exemples 4 et 5, tableau 3).

La grammaire franbreu, pour sa part, multiplie les écarts syntaxiques par rapport au français. Sous l'influence du contact français/hébreu, le système verbal tend à se simplifier : le futur prend la place du conditionnel; le subjonctif est souvent absent. Ces tendances sont le reflet de l'influence de l'hébreu où ces deux modes sont inexistantes (exemples 6 et 7, tableau 3).

De surcroît, en franbreu, les valences verbales sont très souvent différentes de celles du français standard, remplacées par des calques d'équivalents en hébreu (exemple 8, tableau 3). Une source supplémentaire de confusion vient de la non-correspondance des pronoms relatifs: « que » prend la place de « qui », « dont » et « où », comme en hébreu où l'on ne trouve que la forme *che* (exemple 9, tableau 3). De plus, les pronoms français « y » et « en », sans équivalents hébreux, sont rares en franbreu; « y » est éventuellement remplacé par des adverbes français comme « là » ou « là-bas » (exemple 10, tableau 3).

**Tableau 3: Exemples choisis de déviations lexicales en franbreu du français standard**

- (1) « j'ai fermé 28 kgs/ comme en hébreu : *sagarti esrim ve chmona kilo* » – pour : « j'ai perdu 28 kgs »
- (2) « chanson » prend le sens de : « poème » – comme en hébreu le terme « *chir* »
- (3) « métier » (profession) devient aussi : « matière scolaire »/comme en hébreu le terme « *miktsoa* »
- (4) « *tsilumer* » (de H *tsilum*/photo + « -er », suffixe du premier groupe verbal français) à la place du terme français « photographe »
- (5) « *fisfuser* » (de : *fisfus*/échec + er), à la place de « échouer »
- (6) « si ils seront au *tikbon* », « si je vivrai je leur dirai d'apprendre le français »  
Au lieu de : « s'ils vont au lycée », « si je vis, je leur dirai d'apprendre le français »
- (7) « elle préfère que je vais en Italie » – au lieu de : « elle préfère que j'aille en Italie »
- (8) « elle aide à sa mère », au lieu de : « elle aide sa mère »
- (9) « tu me donnes ce que j'ai besoin » – au lieu de « tu me donnes ce dont j'ai besoin »
- (10) « je vais souvent là » – au lieu de : « j'y vais souvent »

Sous l'influence de l'hébreu, le franbreu tend donc à se différencier de la norme française par les *codeswitchings*, les interférences, la tendance à la simplification et les inventions. Ces développements attestent d'une certaine nostalgie du français mais, dans le même temps, reflètent l'expérience de vie des locuteurs. Les *codeswitchings* qui sont le trait majeur du franbreu ne résultent pas simplement de l'oubli du français; ils sont aussi de nouveaux outils à la disposition des locuteurs dans la construction du discours.

En résumé, la recherche montre que le français des francophones de classe moyenne se transforme effectivement – surtout la langue orale – au contact de l'hébreu. Mais d'autre part, les franbréophones estiment que le prix qu'ils ont payé pour former une génération de continuateurs hébréophones n'a pas été entièrement justifié. En faisant le choix de ne pas

parler le français avec leurs enfants mais seulement entre eux, la plupart ont renoncé à garantir le transfert de la langue tandis que leur façon de parler évoluait vers le franbreu.

Déjà à cette époque, cependant, les langues de communication mondiale gagnaient en prestige et de nombreux Israéliens non francophones étaient attirés par leur acquisition. Cette nouvelle approche comprenait le français et ses apprenants allaient créer une nouvelle francophonie israélienne.

## 5. Un capital linguistique

### 5.1. La dimension socioculturelle

Ainsi en dépit des processus décrits ci-haut, le français devait se retrouver largement valorisé sous l'effet de la globalisation dans l'Israël du tournant du siècle. L'anglais reste bien sûr, aujourd'hui plus que jamais, la *lingua franca* incontournable mais d'autres langues comme le chinois, l'espagnol, l'italien ou le russe suscitent également un grand intérêt grâce à leur large diffusion. Parmi eux, on trouve des jeunes attirés par les voyages, des gens d'affaires en contact avec des partenaires lointains, des professionnels dans divers domaines ou des gens désireux d'élargir leurs horizons en s'ouvrant à de nouvelles langues. Le français fait partie de ces codes appréciés dans le monde entier.

Une enquête à l'échelle nationale (E. Ben-Rafael, Goroszeiskaya 1999) a constaté que le français est parmi les langues qui attirent le plus les Israéliens. Si l'anglais est de loin la langue la plus recherchée, le français occupe la deuxième place devant dans l'ordre l'arabe, l'espagnol et le russe. Le français est considéré ici comme un atout linguistique et pas seulement parmi les francophones.

Dans les écoles israéliennes, les programmes d'études du français sont structurés en fonction de cette orientation comme capital linguistique. Néanmoins dans la réalité sociologique de la francophonie israélienne, ces programmes ont un effet paradoxal dans la mesure où ils participent, en quelque sorte, au transfert de la connaissance de la langue d'une couche sociale vers une autre contribuant par là à son appauvrissement. Au début des années 1990 (E. Ben-Rafael, Herzlich, Freund 1991), une enquête avait, en effet, montré qu'en raison de l'orientation sélective liée à son enseignement dans les lycées<sup>5</sup>, le français était majoritairement réservé aux filières académiques, et quasiment exclu des programmes scolaires professionnels. Or c'est précisément dans ce cadre moins académique que l'on retrouve le plus grand nombre d'élèves issus de familles défavorisées, notamment d'origine francophone nord-africaine. Par contre, les filières académiques qui proposent le français sont en majorité constituées d'enfants issus de classe moyenne – francophones et non francophones confondus. Pour les élèves qui ne sont pas d'origine francophone, le français ne peut être au mieux qu'une troisième langue utilisée occasionnellement. D'autre part pour les enfants d'origine francophone, la connaissance

---

5 Le français, comme il l'a été signalé au début de l'article, est enseigné comme deuxième langue étrangère optionnelle et comme alternative à l'arabe, dans chaque lycée où un nombre suffisant d'étudiants est intéressé par cette option.

même relative du français familial aurait pu étayer l'étude du français scolaire et faciliter en retour le rapport à l'héritage familial. Cependant dans le cadre de l'école israélienne, cela ne se vérifie que chez les élèves francophones – appartenant le plus souvent à la classe moyenne – accédant aux filières académiques.

De surcroît, une image de soi prédomine chez les enseignants du français très éloignée de celle des débuts de l'enseignement de la langue dans le pays lorsqu'il s'agissait de jouer le rôle de « propagateur de la civilisation française ». Les professeurs de français d'aujourd'hui considèrent qu'ils enseignent une matière scolaire « comme une autre ». Sur ce point, ils sont en accord avec les motivations de la plupart de leurs élèves (E. Ben-Rafael 1993, 1994; E. Ben-Rafael, Levy 1991) comme d'ailleurs avec celle des jeunes adultes qui apprennent la langue dans des institutions spécialisées: écoles Berlitz, cours universitaires de langues étrangères, apprentissages offerts par les services culturels de l'Ambassade française. Le français attire ces étudiants en raison surtout de son utilité comme langue de communication transnationale, comme accès à des opportunités d'emplois et à des facilités touristiques. Ces étudiants en général font preuve de plus d'intérêt pour la langue que pour la culture française.

La perspective d'un capital linguistique n'implique pas une quelconque forme de concurrence avec d'autres langues de grande diffusion. Chaque code correspond à un marché d'opportunités qui lui est propre et en choisir un n'exclut en aucun cas la possibilité d'en acquérir d'autres. Ce modèle privilégie des compétences linguistiques indépendamment de leurs substrats culturels et ne délimite pas une entité sociale distincte; il dépend exclusivement d'intérêts actuels ou virtuels de « clients » agissant à titre individuel.

Dans le cas du français – et parallèlement à ce qui se passe pour les autres langues acquises dans cette optique –, il s'agit de l'acquisition de la langue par des non-francophones parlant hébreu. Ces apprenants sont l'illustration d'un processus totalement différent de celui entrant dans la formation du franbreu, généré quant à lui par des francophones dont le français est influencé par leur apprentissage et leur pratique de l'hébreu. Au cours de ces dernières années, des milliers d'Israéliens ont acquis cette variété de français qui répond à la notion d'interlangue.

### *5.2. Une interlangue*

Le français des apprenants israéliens a fait l'objet de plusieurs recherches menées dans les classes terminales d'un lycée israélien représentatif de l'aire de Tel-Aviv (M. Ben-Rafael 1989, 1994, 2002, 2003, 2004). Ces travaux furent basés sur un corpus issu de productions écrites et orales. Ils ont suivi la méthodologie de l'analyse contrastive (AC) et de l'analyse des erreurs (AE) pour explorer le français deuxième langue des apprenants hébreophones. En dépit de nombreuses critiques concernant certains usages de l'analyse contrastive et de l'analyse des erreurs (Besse, Porquier 1991), il est admis que les apprenants du français deuxième langue (la langue cible) tendent à élaborer des règles systématiques. Ils créent leur propre grammaire grâce à l'interaction de leur première langue (la langue source) et ce qu'ils saisissent graduellement de la deuxième langue. Cet état, qui a été désigné par la notion

d'interlangue (IL) (Valdman 1971; Véronique 1975; Corder 1982; Selinker 1992), représente un système approximatif de compétence linguistique transitoire.

Ci-dessous sont mis en évidence quelques traits caractéristiques de l'interlangue de ces apprenants. L'analyse des erreurs décode une grammaire systématique dont les règles apparaissent de manière récurrente sous forme de microsystèmes. Parmi les facteurs qui contribuent à ce développement linguistique, l'interférence de l'hébreu est le facteur prédominant influençant la plupart des catégories grammaticales: le genre des noms; les déterminants définis, indéfinis et possessifs; l'ordre des mots; la valence verbale; le système prépositionnel; les pronoms relatifs; la négation; le système pronominal. On relève également des erreurs non interférentielles telles que les généralisations erronées ou la formation de règles spécifiques à l'interlangue. Le tableau 4 présente trois exemples de microsystèmes pertinents.

**Tableau 4: Microsystèmes choisis de l'interlangue français/hébreu**

<p>(1) <i>Prépositions</i></p> <p>Ex. 1: Ils ont dormi à la forêt – au lieu de ... dans la forêt à exprime une relation statique à l'égard de la location; son équivalent hébreu est <i>be</i></p> <p>Ex. 2: Ils sont allés à Midi – au lieu de ... dans le Midi à exprime une relation directionnelle dynamique; son équivalent hébreu est <i>la</i></p> <p>Ex. 3: A vendredi – au lieu de ... le vendredi à exprime une relation temporelle; son équivalent hébreu est <i>be</i></p> <p>Ex. 4: Les enfants sont allés à leur oncle – au lieu de... chez leur oncle à exprime un changement de location et un mouvement; son équivalent hébreu est <i>le/etsel</i></p> <p>(2) <i>Pronoms relatifs</i></p> <p>Ex. 1: Il a vu un docteur que leur a dit... au lieu de ... qui leur a dit</p> <p>Ex. 2: C'est un livre que critique la américaine société... au lieu de ... qui critique</p> <p>Ex. 3: Y a beaucoup de places qui vous n'avez pas vu... au lieu de ... que vous n'avez pas vues</p> <p>(3) <i>Système négatif</i></p> <p>Ex. 1: un élément négatif précède le verbe comme en hébreu: Ils ne veulent retourner à Russie – au lieu de... ils ne veulent pas retourner en Russie</p> <p>Ex. 2: non application des contraintes du français Je n'ai pas rencontré personne – au lieu de... je n'ai rencontré personne</p> <p>Ex. 3: Ordre des éléments négatifs en interlangue Je n'ai décidé pas – au lieu de... je n'ai pas décidé</p>
--

Un premier groupe d'exemples concerne la catégorie des prépositions (tableau 4.1): les prépositions en hébreu et en français n'étant pas équivalentes, les erreurs interférentielles touchent des utilisations erronées de « à », « avant », « dans » ou « de ». La majorité de ces erreurs concerne plus particulièrement la préposition « à » qui dans l'interlangue remplit les fonctions les plus diverses. Un deuxième groupe d'exemples concerne les pronoms relatifs français qui n'ont pas d'équivalents en hébreu (tableau 4.2); en hébreu, c'est l'élément *che* (accompagné parfois d'une préposition) qui remplit les fonctions des relatifs

français: « qui », « que », « dont » et « où ». Les apprenants tendent à confondre « qui » (sujet) et « que » (objet). Le troisième groupe porte sur le système négatif (tableau 4.3). Les différences substantielles entre hébreu et français sont là aussi à l'origine de productions erronées. Alors que le français possède un système négatif double – « ne /n...pas » encadrant le verbe (temps simples) ou l'auxiliaire (temps composés) – ou l'élément – « pas » – suivant le verbe ou l'auxiliaire dans le registre non soutenu, le système négatif hébreu n'a lui qu'un seul élément *-lo* précédant le verbe ou *al* lorsqu'il s'agit d'un verbe à l'impératif.

Ces différences entre le système négatif français et hébreu concernent principalement, d'une part le caractère composé de la négation en français contrairement au caractère simple de la négation en hébreu, et d'autre part l'ordre de ces éléments. Une autre différence porte sur les contraintes spécifiques qu'entraîne la négation en français. Certaines modifications ne sont pas appliquées ou ne sont que rarement respectées en interlangue: par exemple celles entraînées par les déterminants indéfinis précédant un complément direct dans une phrase négative<sup>6</sup> ou encore la suppression de « pas » lorsque la négation comporte des éléments négatifs<sup>7</sup>.

À l'évidence, certains apprenants atteignent une maîtrise du français standard pour qui la notion d'interlangue perd toute pertinence. Chez d'autres, les erreurs récurrentes se rapportent à des micro-systèmes formant ensemble un système linguistique systématique sans pour autant entraver la fluidité des productions langagières. La description de ce système en termes d'interlangue se justifie lorsque, dans un deuxième temps, on considère le français des immigrants francophones récents. Ces derniers donnent à la francophonie israélienne une dimension supplémentaire. Un regard rapide pourrait faire penser que ces nouveaux venus ne constituent qu'une « autre vague » d'immigrants francophones s'ajoutant aux précédentes; néanmoins, un examen plus attentif révèle que pour cette immigration la préservation des liens à la langue française prend une nouvelle signification.

## 6. Le français transnational

### 6.1. La dimension socioculturelle

La vague d'immigration francophone récente a commencé vers la fin des années 1980 avec 2 000 à 5 000 immigrants par an. En 2011, on estime que près de 50 000 personnes vivant en Israël sont issues de cette immigration. Ces nouveaux venus (NVs) constituent un ensemble inconnu jusqu'alors d'immigration francophone illustrant des spécificités sociolinguistiques et sociologiques. Des travaux récents dessinent les contours de cette population.

Le parcours singulier de ce groupe se manifeste d'abord dans les changements qu'il a imprimés dans le paysage linguistique des lieux dans lesquels ses membres ont tendance à s'installer (E. Ben-Rafael, M. Ben-Rafael 2008). À Natanya où ces nouveaux venus sont nombreux, le français est prédominant sur les enseignes et les panneaux depuis les agences

6 Par exemple: *Je veux un livre* devient à la forme négative *je ne veux pas de livre*.

7 Par exemple: *Je veux quelque chose* devient à la forme négative *je ne veux rien*.

immobilières, les cafés, les restaurants et les boutiques et jusqu'aux synagogues. Le français y est omniprésent, parfois de manière exclusive, parfois à côté de l'hébreu, de l'anglais et du russe. Une première raison de cet état de choses est probablement due à la multiculturalisation que connaît la société israélienne depuis les années 1980, avec l'émergence de forces politiques locales ethniques ou ethno-religieuses. De ce fait, tout groupe – y compris les francophones – peut désormais affirmer sa présence en public. La deuxième raison est liée au particularisme des nouveaux venus et au modèle d'ethnicité qu'ils ont tendance à élaborer, la diaspora transnationale qui a essaimé récemment à travers le monde dans un contexte de mondialisation. Ce sont des groupes d'immigrants qui s'insèrent dans un nouvel environnement tout en maintenant une forte solidarité et des liens institutionnels avec leur société d'origine.

Une recherche qui a investigué les ressortissants français d'Israël s'est attaché tout particulièrement aux nouveaux venus (E. Ben-Rafael, Sternberg 2009); ses conclusions confirment que ces derniers sont sensiblement différents des Israéliens d'origine française arrivés dans le pays il y a vingt ans ou plus (« les anciens ») (tableaux 5 et 6).

**Tableau 5: Nouveaux venus et anciens comparés: caractéristiques, attitudes envers Israël, contacts avec la France**

a. Caractéristiques générales*	Anciens (N=643; %)	Nouveaux venus (215; %)
Éducation supérieure (plus de 12 années de scolarité)	38	59
Religieux (observant)	18	51
Séculier (non-observant)	44	12
Âgé ou âgée de moins de 40 ans	32	48
Origine nord-africaine (sujet ou parent)	61	74
b. La qualité de vie est-elle? (N=659; %)		
Meilleure en Israël	7.2	52.2
D'un même niveau en Israël et en France	9.1	19.7
Meilleure en France	13.7	28.1
Total	100.0	100.0
c. Avez-vous des contacts avec des amis en France? (N=840; %)		
Quotidiens	3.8	2.7
Hebdomadaires	21.5	11.9
De temps à autres	56.5	36.1
Pas de contact	18.2	49.3
Total	100.0	100.0

\*Les chiffres dans la rubrique (a) représentent le pourcentage des individus dans chaque catégorie qui répond à la caractéristique considérée.

Le tableau 5 montre que les nouveaux venus sont relativement plus nombreux que les anciens à avoir reçu une éducation supérieure, ce qui signifie aussi qu'ils ont de meilleures chances d'atteindre des strates professionnelles élevées. Les nouveaux venus sont

également plus jeunes, ce qui présuppose une entité socialement plus ambitieuse. Par ailleurs, les nouveaux venus sont plus religieux et plus traditionnalistes que les anciens. Parallèlement, les nouveaux venus semblent plus satisfaits des conditions de vie rencontrées en Israël que les anciens tandis qu'ils font état de relations plus intenses et plus régulières avec la France (voir le tableau 6).

Les nouveaux venus diffèrent également des anciens par leurs comportements et leurs attitudes linguistiques: leur pratique culturelle et leurs activités sont marquées par une forte allégeance à la langue et la culture françaises. La plupart d'entre eux conservent le français comme la langue des échanges au sein de la famille et dans la vie sociale – ce qui n'est pas la caractéristique des anciens. Le français cède la place à l'hébreu comme la langue la plus utilisée par les enfants entre eux, cette tendance étant toutefois moins évidente chez les nouveaux venus que chez les anciens. Il s'agit, entre autres, d'un témoignage supplémentaire de bilinguisme.

**Tableau 6: Comportement linguistique des Israéliens ressortissants français**

	Nouveaux venus	Anciens	
	Arrivés en Israël depuis 20 ans ou moins	Arrivés en Is. depuis plus de 20 ans à l'âge de 8 ans+	Nés en Israël ou arrivés avant l'âge de 8 ans
a. Langue parlée avec le/la partenaire (N=718; %)			
Français	71.3	36.1	5.4
Français et hébreu	9.8	24.1	12.5
Hébreu	15.5	36.9	81.1
Autre	3.4	2.9	1.0
Total	100.0	100.0	100.0
b. Langue parlée par le sujet avec ses enfants (N=640; %)			
Français	67.7	19.1	4.4
Fr et Hébreu	22.2	28.1	15.0
Hébreu	8.9	51.6	79.7
Autre	1.2	1.2	0.9
Total	100.0	100.0	100.0
c. Langue principale utilisée pour la lecture (N=846; %)			
Français	50.0	23.6	1.9
Fr et Hébreu	33.0	52.8	14.7
Hébreu	9.9	18.5	74.9
Autre	7.1	5.1	8.5
Total	100.0	100.0	100.0
d. Langue des chaînes principales de TV (N=838; %)			
Français	19.5	13.0	2.8
Fr et Hébreu	46.3	56.3	33.6
Hébreu	19.5	20.4	45.7
Autre	14.7	10.3	17.9

Total	100.0	100.0	100.0
e. Langue principale utilisée par les enfants des sujets entre eux (N=404; %)			
	Parents se trouvant en Israël		
	Depuis moins de 20 ans		Depuis 20 ans ou plus
Français	23.5		6.0
Fr et Hébreu	27.2		11.2
Hébreu	42.6		80.6
Autre	6.7		2.2
Total	100.0		100.0

Ces traits sont caractéristiques de la diaspora transnationale des nouveaux venus qui s'insèrent dans la société tout en souhaitant se regrouper dans des espaces qu'ils ont choisis et en maintenant des relations avec leur pays et leur communauté d'origine. Ces nouveaux venus manifestent leur volonté d'apprendre l'hébreu et sa culture sans renoncer au français. Par ailleurs, leurs études et leurs professions ne peuvent les rendre socialement assimilables aux couches défavorisées dans lesquelles on retrouve de nombreuses personnes d'origine nord-africaine des vagues d'immigration précédentes.

Les nouveaux venus contrastent également avec leur environnement social direct à plusieurs égards. Ils ont tendance à être religieux contrairement à la plupart des Israéliens de classe moyenne. Le français, qui est leur première langue, les différencie de ces Israéliens hébreuophones pour qui la langue seconde est le plus souvent l'anglais. Leur orientation culturelle en direction de la France contraste aussi avec l'intérêt pour les États-Unis caractéristique des autres milieux de cette classe moyenne. Les nouveaux venus constituent donc en Israël un nouvel élément social aussi bien qu'un type original de population francophone.

On peut s'attendre à ce que le français de ces nouveaux venus reflète avec le temps l'influence du contact avec l'hébreu et qu'il se rapproche du français des anciens immigrants francophones. Mais il y a également le fait que cette population produit des cadres d'activités et de socialisation dans lesquels le français –c.à.d. ici le français normatif – reste prédominant. Ces cadres structurent la dimension communautaire de cette population et concrétisent son caractère transnational.

### 6.2. Structures communautaires

Depuis les années 1990, associations et sites internet se sont multipliés en direction des francophones d'Israël aussi bien que des communautés juives de France et des pays de langue française en général. Ces initiatives sont surtout dues aux nouveaux venus et aux milieux juifs en France. Les associations de langue française étaient, jusqu'à l'arrivée des nouveaux venus, pratiquement inexistantes en Israël, si ce n'est une douzaine de cercles rassemblant quelques centaines de membres au total. Aujourd'hui, la situation a radicalement changé. Plus de quatre-vingts associations d'ampleur diverse se répartissent en fonction de leurs domaines d'activité et de leurs objectifs.

**Tableau 7: Exemples choisis d'associations francophones selon leurs sphères d'activités\***

1. La sphère de l'« humanitaire »	
Bait Kham (« Foyer Chaleureux »)	Créé par des psychologues et des éducateurs à Jérusalem en 1980; une extension de l'organisation mère en France; au service des personnes en difficulté
Itkhem im kol ha-lev (Les Parrains du Cœur)	créé en 2003; prête leur appui à 320 familles (2008) – dont seulement 30 % sont francophones; propose aux familles aisées d'adopter des familles défavorisées
Meir panim (À bras ouverts)	Créé en 2001, chaîne de restaurants gratuits pour personnes défavorisées; procure de la nourriture aux nécessiteux
2. La sphère de l'« aide aux nouveaux immigrants »	
AMI (Alya meilleure intégration)	En France, prépare de concert avec l'Agence Juive des immigrants potentiels; en Israël, s'attache aux problèmes pratiques de l'insertion des immigrants
ADIR (Action Dynamique pour Intégration Réussie)	Créé en 2006 à Ashdod; offre des informations et une orientation dans les domaines du travail et des loisirs aux nouveaux venus
3. La sphère « groupes d'intérêts »	
CNEF (Centre national des étudiants francophones)	Créé en 1987; établit des centres pour étudiants francophones; leur fournit des informations et constitue des foyers de vie sociale
Association des Anciens des Grandes Écoles	Facilite l'insertion des diplômés universitaires et de grandes écoles; initie des contacts entre nouveaux venus et industriels ou autres professionnels
ICB (Club israélien pour gens d'affaire)	Fondé en 2005 par des acteurs financiers et industriels de pointe pour faciliter l'insertion de personnes de qualification pertinente; débuta comme site sur la toile pour devenir un réseau associatif
4. La sphère « activités culturelles »	
Espace francophone	Créé en 2007; organise des activités et des événements publics en français
Moriel (Mémoire et traditions des Juifs d'Algérie)	Diffuse la culture juive algérienne et travaille en coopération avec des associations sœurs marocaine et tunisienne
Alumim (Association israélienne des Enfants Cachés en France)	Créé en 1993; perpétue la mémoire de la Shoah, réunit des témoignages de personnes cachées en Europe durant leur enfance dans les années 1940-1945; publie un bulletin français-hébreu

\* Les noms ne sont pas nécessairement la traduction de la dénomination hébraïque mais la façon dont les associations choisissent de se faire appeler en français.

Dans l'ensemble, ces associations forment un tableau assez dense d'intérêts communautaires. Certaines mettent l'accent sur les préoccupations sociales et humanitaires et ciblent la population israélienne en général; elles cherchent à exprimer de façon tangible la contribution de la présence francophone à la construction de cette société. Un autre groupe d'associations traite des problèmes que les immigrants francophones rencontrent dans leur insertion sociale. Certaines sont indépendantes et locales; d'autres sont des branches franco-israéliennes d'institutions juives internationales de bienfaisance (WIZO ou le Bnei Brit); d'autres encore travaillent en coordination avec des antennes en France. Elles mobilisent des compétences notamment dans le marché de l'emploi, le logement ou la gestion financière. Une autre catégorie d'associations vise les immigrants de groupes professionnels spécifiques: hommes ou femmes d'affaires, médecins, avocats ou étudiants. Ces associations et leurs activités dépendent de leur public. Un groupe supplémentaire se consacre à des activités culturelles en langue française: conférences, débats, concerts ou

expositions; elles ont pour but de multiplier le nombre de foyers d'activités culturelles et sociales de langue française. Le tableau 7 présente quelques-unes de ces associations et leurs domaines. L'ensemble de ces associations constitue une sorte de « petite France » dans le portrait composite de la société israélienne.

Un autre élément participe à construire une communauté: c'est le réseau qui, depuis les années 1990, ne cesse de croître, constitué par les sites internet francophones se disputant l'attention des personnes intéressées – des nouveaux venus la plupart du temps. Certains sont très actifs, régulièrement mis à jour et visités par des milliers de surfeurs; d'autres sont éphémères et ne touchent qu'un public restreint. Deux catégories de sites sont plus importantes : les sites informatifs et ceux dédiés à des sujets culturels, politiques, ethniques ou religieux. Certains coopèrent avec des équipes basées en France et constituent des initiatives binationales. Ils accordent une attention spéciale aux sujets qui relient les francophones d'Israël aux Juifs de France et d'autres pays francophones. Le tableau 8 donne quelques exemples choisis de ces deux catégories.

**Tableau 8: Exemples choisis de sites francophones israéliens**

1. Sites d'information	
Guysen international	site populaire francophone à l'intention d'Israël et des Juifs de France; diffuse un programme quotidien de télévision
Israelvalley.com	site officiel de la chambre de commerce France-Israël; se spécialise dans l'information économique et financière
Aroutz 7	site informatif de tendance religieuse nationaliste; coopère avec l'hebdomadaire imprimé <i>Le petit hebdo</i>
Infolive.tv	site et chaîne de télévision diffusant en continu; commente les images du jour
Juif.org	site diffusant des nouvelles concernant Israël et le monde juif
Israel-diaspora	site qui offre « un regard juif sur les défis de l'heure »
France-israel info	site dont le but est d'« informer » sur ce que représentent « véritablement » Israël, son Peuple, ses institutions, sa contribution scientifique, ses valeurs éthiques etc.
2. Sites à intérêts culturels, politiques, religieux et ethniques	
Akadem	site particulièrement prisé, attaché à la diffusion de la culture et de l'histoire juives
Sourcisrael.com	site de débats et de réflexion sur des sujets juifs et israéliens dans une perspective sioniste
harissa.com / zablia.com / dafina.net	sites dédiés aux héritages respectifs des judaïsmes tunisien, algérien et marocain

## 7. Conclusions

Le français en Israël adopte plusieurs modèles: le français vernaculaire ethnoculturel en usage dans des communautés en condition de précarité; le franbreu d'immigrants francophones de classe moyenne; le français interlangue d'apprenants hébreuophones; le français transnational de l'immigration récente. Il n'y a pas grande cohérence entre eux, ni d'un point de vue sociologique, ni sur le plan de leurs développements sociolinguistiques.

Le français vernaculaire des premiers immigrés d'Afrique du nord qui ont rejoint les strates défavorisées n'a été qu'un marqueur identitaire ethnoculturel temporaire. Il s'est estompé

progressivement sans que les jeunes l'intériorisent. Les immigrants francophones de classe moyenne – en provenance d'Afrique du nord, de France ou d'autres contrées – ont intégré la langue avec plus de succès dans des cercles informels ou à des fins de consommation culturelle. Cette préservation s'est effectuée au prix d'une certaine hybridation et de la formation du franbreu pour le langage oral. Le franbreu, toutefois, n'a pas pris racine chez les jeunes pour qui l'anglais était indiscutablement la première langue étrangère. Pour ceux qui choisissent le français à l'école comme matière optionnelle, il est au mieux une troisième langue après l'hébreu et l'anglais. Ces jeunes viennent alors au français en tant qu'hébréophones et illustrent déjà le troisième modèle qui s'applique aux apprenants du français dont la langue-souche est l'hébreu. Cette interlangue, ou encore ce « français israélien », fait la distinction entre langue française et culture française et privilégie la première. Le français, cependant, ne deviendra un projet de communauté qu'avec l'arrivée des nouveaux venus porteurs des traits d'une diaspora transnationale. Ce modèle s'imprime sur le paysage linguistique dans le contexte plus général de la multiculturalisation de la société israélienne. Ces nouveaux venus soutiennent les efforts de structuration d'une communauté et l'intensité de leur activité langagière française – pour le moment – protège leur français d'un trop rapide rapprochement avec le franbreu. Sont ainsi obtenus quatre modèles dont les traits sociologiques et sociolinguistiques dessinent un ensemble assez chaotique que le tableau 9 résume schématiquement.

**Tableau 9: Dimensions de la présence du français en Israël**

<b>Contexte socioculturel</b>	<b>Modèles illustrés par le français</b>	<b>Traits essentiels des modèles</b>	<b>Aspects sociologiques</b>
Immigrants défavorisés	marqueur ethnoculturel	vernaculaire hybride	déclin générationnel
Classe-moyenne	marqueur distinct./ culture	Franbreu	faible transmission
Hébréophones instruits	capital linguistique	Interlangue	ressource linguistique
Nouveaux venus	langue diasporique	communauté transnationale	bilinguisme additif

Ces quatre modèles peuvent se retrouver, à divers degrés, dans d'autres conditions et se référer à d'autres langues. En termes généraux, des circonstances de précarité sociale peuvent amener les communautés linguistiques à perdre peu à peu le contrôle de leur vernaculaire, en acquérant et en utilisant la langue dominante, répondant ainsi au principe de bilinguisme soustractif. Si, par contre, il s'agit de groupes privilégiés attachés à leur langue originale, cette langue peut évoluer dans le domaine oral plutôt dans le sens de l'hybridation et de la formation d'un code intermédiaire. Par ailleurs dans le cas d'une société soumise à la globalisation, une langue de large diffusion internationale, toute minoritaire qu'elle soit dans la société, peut être valorisée et attirer des apprenants. Néanmoins, cette langue que certains vont s'approprier répondra plutôt à la notion d'interlangue et portera la marque presque indélébile de la langue souche. Enfin, toujours dans ce contexte de mondialisation, une nouvelle immigration peut s'inspirer du modèle transnational, édifier ses communautés et représenter un nouveau développement social et linguistique.

Chacun de ces modèles, il a été constaté, est mû par sa propre dynamique indépendamment de celle des autres. Pourtant, aucun de ces modèles ne peut être retiré de l'analyse sans nuire à l'intelligence du tableau général de la présence du français en Israël. De surcroît, selon les fluctuations spécifiques « sur le terrain » de chacun d'eux, leurs impacts sur l'importance et la versatilité de la langue française dans son ensemble seront variables. Dans ce sens, ces quatre modèles constituent des composantes d'une même entité ou configuration (Scholl 2001; Sternberg 2006) rattachés à la présence du français dans cette société. Une configuration (*gestalt*) de la présence du français caractéristique ici d'une société non-francophone d'immigrants, à l'heure de la mondialisation.

En bref, il est vrai que l'ancien ouvrier de Casablanca vivant aujourd'hui dans une petite ville d'Israël, l'avocat venu d'Alger ou le journaliste d'origine égyptienne de Tel-Aviv, le jeune étudiant hébreophone se préparant, de Jérusalem à un voyage en pays francophone ou encore le couple bourgeois arrivé récemment de Paris et installé à Natanya possèdent bien peu de choses en commun, semble-t-il, hormis leur rapport – à chaque fois singulier – à la langue française. Il n'en demeure pas moins qu'en cela, ils partagent effectivement ce que Wittgenstein (Schatzki 1996) appelle « un air de famille ». Envers et contre toutes les différences de leurs expériences de vie, ces acteurs peuvent se comprendre et communiquer à partir de leurs français respectifs - tout en appartenant aussi, chacun à sa manière, à la société israélienne hébreophone.

## Bibliographie

- AMBASSADE DE FRANCE. *Rapport de recherche*. Tel-Aviv : Services culturels, 1995.
- BEN-RAFAEL, E. *Language, Identity and Social Division: The Case of Israel*. Oxford, New York : Clarendon Press/Oxford University Press, 1994.
- BEN-RAFAEL, E.; BEN-RAFAEL, M. « Linguistic landscape and transnationalism: Sarcelles-Natanya. » *Israel Studies in Language and Society*, Electronic Interdisciplinary Journal 1.1 (2008).
- BEN-RAFAEL, E.; GOROSZEISKAYA, A. *Les langues d'Israël et le statut du Français*. Tel-Aviv : Services culturels, Ambassade de France, 1999.
- BEN-RAFAEL, E.; SHAROT, S. *Ethnicity, Religion and Class in Israel*. Cambridge, New York : Cambridge University Press, 2007. Paperback re-print of the CUP hardcover (1991).
- BEN-RAFAEL, E.; STERNBERG, Y., eds. *World Religions and Multiculturalism A Dialectic Relation*. Leyden and Boston: Brill, 2010.
- BEN-RAFAEL, E.; STERNBERG, Y. *La communauté franco-israélienne: composition, dispositions et structuration*. Tel-Aviv : Les Services culturels, Ambassade de France, 2009.
- BEN-RAFAEL, E. *Le public IFTA: une enquête sociologique*. Tel-Aviv : Ambassade de France, 1993.
- BEN-RAFAEL, E.; LEVY, F. *Les études françaises dans l'Enseignement supérieur en Israël: motivations et utilisations*. Tel-Aviv : Ambassade de France, 1991.
- BEN-RAFAEL, E.; GANI, L.; HERZLICH, R. *Enquête auprès des parents d'élèves, des professeurs de français et de directeurs d'écoles en Israël*. Tel-Aviv : Recherche conjointe franco-israélienne, Ambassade de France, 1989.
- BEN-RAFAEL, E.; GANI, L.; HERZLICH, R.; VAN DETH, J.P. *Enquête sur les motivations des élèves apprenant le français dans le cadre du système scolaire israélien*. Tel-Aviv : Recherche conjointe franco-israélienne, Ambassade de France, 1985.
- BEN-RAFAEL, E.; HERZLICH, R.; FREUND, M. « Symbole d'identité ou capital symbolique: le parcours social du Français en Israël. » *Revue française de sociologie* 31.2 (1990) : 315-329.
- BEN-RAFAEL, M. *Interférence syntaxique et stratégies d'apprentissage: le français, langue étrangère en Israël*. Université de Tel-Aviv : Département de français, 1989.
- BEN-RAFAEL, M. « Interférences syntaxiques et stratégies d'apprentissage. » *Las Lenguas en la Europa Comunitaria*. Ed. F.S. Martinez et coll. Amsterdam : Éditions Rodopi, 1994. 75-89.
- BEN-RAFAEL, M. *Contact de langue: Le français parlé des francophones israéliens*. Tel-Aviv : Université de Tel-Aviv, 2001a.
- BEN-RAFAEL, M. « Codeswitching in the language of immigrants: The case of Hebrew. » *Codeswitching Worldwide II*. Ed. R. Jacobson. New York : Mouton de Gruyter, 2001b. 251-307.
- BEN-RAFAEL, M. « The French preposition in contact with Hebrew. » *Prepositions in their Syntactic, Semantic and Pragmatic Context*. Eds. S. Feigenbaum et D. Kurzon. Amsterdam : John Benjamins, 2002. 209-229.
- BEN-RAFAEL, M. « Pratique discursive et mise en place grammaticale. » *Marges linguistiques* 4.2 (2003) online (site Texto).

- BEN-RAFAEL, M. « Interlangue, analyse des erreurs et réflexion contrastive au service d'une didactique grammaticale. » *Marges linguistiques* 5.1 (2004) online (site Texto).
- BEN-RAFAEL, M.; SCHMID, M.S.. « Language attrition and ideology: Two groups of immigrants in Israel. » *Language Attrition: Theoretical Perspectives*. Eds. B. Köpke, M.S. Schmid, S. Keijzer et M. Dostert. Amsterdam : John Benjamins, 2007. 205-226.
- BENTAHILA, A. *Language attitudes among Arabic French Bilinguals in Morocco*. Clevedon : Multilingual Matters, 1983.
- BERK-SELIGSON, S. « Linguistic constraints on intra-sequential code-switching: Study of Spanish/Hebrew bilingualism. » *Language in Society* 15 (1986) : 3113-348.
- BESSE, H.; PORQUIER, R. *Grammaires et didactique des langues*. Paris : Didier, 1991.
- BOUDRAS-CHAPON, V. « Langue nationale, langue officielle, langue vernaculaire, langue véhiculaire, langue maternelle. » *Riposte laïque*, 2008. En ligne. <<http://ripostelaique.com/Langue-nationale-langue-officielle.html>>
- CHETRIT, J. *Trésors et textures d'une langue*. Jérusalem : Institut Bialik, université hébraïque de Jérusalem, 2009.
- CHOURAQUI, A. *L'Alliance israélite universelle et la renaissance juive contemporaine (1860-1960)*. Paris : PUF, 1965.
- CORDER, J.P. *Error Analysis and Interlanguage*. Oxford : Oxford University Press, 1982.
- DUFOIX, S. *Diasporas*. Berkeley : University of California Press, 2008.
- FISHMAN, J.A.; KRESSEL, R.H. « The uses of Hebrew loan-words in spoken German in two bilingual communities. » *Linguistics* 139 (1974) : 69-78.
- GARNER-CHLOROS, P. *Code-Switching*, Cambridge : Cambridge University Press, 2009.
- GILLIAN, S.; ORTMAN, J.M. « Immigration and Language. » *Blackwell Encyclopedia of Sociology*, 2007. En ligne.
- GLICK SCHILLER, N.; BASCH, L.; BLANC-SZANTON, C. *Towards a Transnational Perspective on Migration: Race, Class, Ethnicity, and Nationalism Reconsidered*. New York : New York Academy of Sciences, 1992.
- GROSJEAN, F. *Life with two Languages: An Introduction to Bilingualism*. Cambridge, Mass. : Harvard University Press, 1982.
- HOFMAN, J.E.; FISHERMAN, H. « Language shift and language maintenance in Israel. » *Advances in the Sociology of Language*. Vol. 2. Ed. J.A. Fishman. The Hague : Mouton, 1972. 342-364.
- JACOBSON, R. Ed. *Codeswitching Worldwide*. Vol. I et II. New York : Mouton de Gruyter, 1998-2001.
- KOPLEWITZ, I. « The use and integration of Hebrew lexemes in Israeli spoken Arabic. » *Fourth International Conference on Minority Languages*. Vol. 2. Eds. D. Gorter, J.F. Hoekstra, L. Jansma et J. Ytsma. Clevedon : Multilingual Matters, 1990. 181-195.
- MENDELSON, D. Ed. *La culture francophone en Israël*. T. 1 et 2. Paris : L'Harmattan, 2002.
- MENDELSON, D. « Le français en tant que "langue juive" d'après *Le livre des questions* d'Edmond Jabès. » *Languages and Literatures of Sephardic and Oriental Jews*. D.M. Bunis. Jérusalem : The Bialik Institute, 2009. 452-464.
- MEYERS-SCOTTON, C. *Social Motivations for Code-Switching*. Oxford : Clarendon, 1991.

- MOUJON, R.; BENIAC, E. « Language contraction and linguistic change: The case of Welland French. » *Investigating Obsolescence*. Ed. N. Dorian. Cambridge : Cambridge University Press, 1989. 287-313.
- MYHILL, J. *Language, Religion and National Identity in Europe and the Middle East*. Amsterdam/Philadelphia, PA : John Benjamins, 2006.
- OLSHTAIN, E.; BLUM-KULKA, S. « Happy Hebrish: Mixing and Switching in American-Israeli Family Interactions.» *Variation in Second Language Acquisition Discourse and Pragmatics*. Vol 1. Eds. S. Gass, C. Madden, D. Preston, et L. Selinker. Clevedon : Multilingual Matters, 1989. 59-83.
- PERGNIER, M. Ed. *Le français en contact avec l'anglais*. Paris : Didier Erudition, 1988.
- ROMAINE, S. *Bilingualism*. Oxford : Blackwell, 1989.
- SELINKER, L. *Rediscovering Interlanguage*. London : Longman, 1992.
- SCHOLL, B.J. « Objects and Attention: The State of the Art. » *Cognition* 80.1-2 (2001) : 1-46.
- SCHATZKI, T.R. *Social Practices: A Wittgensteinian Approach to Human Activity and the Social*. Cambridge : Cambridge University Press, 1996.
- SMOOHA, S. *Israel: Pluralism and Conflict*. London : Routledge and Kegan Paul, 1972.
- STERNBERG, R. *Cognitive Psychology*. Fourth Edition. Belmont, CA : Thomson/Wadsworth, 2006.
- TABOURET-KELLER, A. « Les corrélations sont muettes. » *La linguistique* 21 (1985) : 125-39.
- VALDMAN, A. « L'interrogation en français et en anglais: considérations comparatives et pédagogiques. » *Le français dans le monde* 81 (1971) : 58-63.
- VÉRONIQUE, D. « Les productions fautives en langue seconde. » *Cahiers linguistiques d'orientalisme et de slavistique* 5-6 (1975) : 439-447.
- WITTE, E.; BEATENS BEARDSMORE, H. Eds. *The Interdisciplinary Study of Urban Bilingualism in Brussels*. Clevedon : Multilingual Matters, 1987.

**Annexe** : Symboles utilisés pour la transcription de lettres hébraïques sans équivalent français

kh=/כ/

h=/h/

u=/u/